

Informations de base	
2015/2582(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation au Venezuela Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux Zone géographique Venezuela	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
25/02/2015	Débat en plénière		
12/03/2015	Décision du Parlement	T8-0080/2015	Résumé
12/03/2015	Résultat du vote au parlement		
12/03/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2582(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0236/2015	09/03/2015	
Proposition de résolution		B8-0237/2015	09/03/2015	
Proposition de résolution		B8-0238/2015	09/03/2015	
Proposition de résolution		B8-0243/2015	09/03/2015	
Proposition de résolution		B8-0244/2015	09/03/2015	
Proposition de résolution		B8-0245/2015	09/03/2015	
Proposition de résolution		B8-0246/2015	09/03/2015	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0080/2015	12/03/2015	Résumé

Résolution sur la situation au Venezuela

2015/2582(RSP) - 12/03/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 384 voix pour, 75 voix contre et 45 abstentions, une résolution sur la situation au Venezuela.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR et ALDE.

Le Parlement a appelé les autorités vénézuéliennes à libérer immédiatement Antonio Ledezma, Leopoldo López, Daniel Ceballos et tous les manifestants pacifiques, étudiants et chefs de l'opposition détenus arbitrairement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et leurs droits fondamentaux. Ces personnes et tous les autres prisonniers politiques devraient pouvoir recevoir des soins médicaux et bénéficier de contacts avec leurs familles et les avocats de leur choix. Il a rappelé qu'il demanderait prochainement à la haute représentante et vice-présidente de réclamer la **libération immédiate des manifestants** qui ont été arrêtés de façon arbitraire depuis le début des manifestations au Venezuela.

Mettre fin à la répression : le Parlement a rappelé que, selon des organisations locales et internationales, un an après les manifestations pacifiques, plus de 1.700 manifestants sont en attente de jugement, plus de 69 sont encore derrière les barreaux, au moins 40 personnes ont été tuées pendant les manifestations, et que leurs meurtriers n'ont pas répondu de leurs actes.

Les députés ont demandé au gouvernement vénézuélien de mettre un terme à la persécution et à la répression politiques de l'opposition démocratique et aux violations des libertés d'expression et de manifestation, et de mettre fin à la censure des médias, rappelant que les voix de l'opposition sont indispensables à une société démocratique.

Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), la délégation de l'Union européenne au Venezuela, ainsi que les ambassades des États membres, ont été invités à **poursuivre leur observation des enquêtes et des audiences judiciaires** des responsables de l'opposition. Les députés ont réitéré leur demande d'envoi au plus tôt d'une **délégation ad hoc du Parlement européen** chargée d'analyser la situation au Venezuela et de mener un dialogue avec toutes les parties au conflit.

Le Parlement a demandé à la Commission et au Conseil d'adopter toute mesure nécessaire pour **garantir les intérêts européens** et le principe de sécurité juridique des entreprises européennes au Venezuela. Il a invité l'Union européenne et la communauté internationale à faire des déclarations et à prendre des mesures en signe de solidarité avec la population vénézuélienne dans cette période difficile.

Soulignant que le gouvernement vénézuélien avait la responsabilité particulière de respecter l'état de droit et le droit international en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, les députés ont demandé au gouvernement vénézuélien de créer les conditions pour que **les défenseurs des droits de l'homme et des ONG indépendantes** puissent réaliser leurs activités légitimes de défense des droits de l'homme et de la démocratie.

Élections libres : à l'approche des élections législatives, le Parlement a invité les autorités vénézuéliennes à mettre à profit cette période pour établir **un processus politique basé sur le consensus et l'adhésion commune**, par le biais d'un véritable dialogue national avec la participation de toutes les forces politiques démocratiques dans le cadre de la démocratie, de l'état de droit et du respect des droits de l'homme.

Préoccupés par l'éventualité que de nouvelles manifestations débouchent sur d'autres actes de violence, les députés ont **mis en garde contre toute action susceptible de créer un climat de tension et de régression**, ce qui pourrait conduire à une perte de légitimité et à une interdiction de l'opposition démocratique et/ou à une annulation des élections.

Enfin, le Parlement a encouragé les partenaires régionaux du Venezuela, tels que l'Unasur et l'Organisation des États américains, à ouvrir des voies de dialogue entre les parties en conflit et à garantir la sécurité et la protection publiques, ainsi qu'un retour au calme et à la normalité au Venezuela.